

Devenez Famille d'accueil

En famille d'accueil de 2 mois jusqu'à la remise
Au CIE il ne sera JAMAIS en chenil.

° Pour un chiot (durant un an)

Socialisez et éduquez, avec l'accompagnement d'un professionnel.

° Pour un chien le soir et le week-end !

(6 à 8 mois)

À proximité d'un éducateur : Coulommiers, Nangis, Val d'Europe, Villecresnes.



Témoignage d'une Famille d'accueil

« L'expérience de famille d'accueil est une superbe aventure !

Pouvoir l'emmener partout avec moi, m'a beaucoup apporté.

Puis c'est un bon moyen de se confronter à l'éducation d'un chiot car on est encadré durant les 10 mois.

Ce qui est top, c'est de voir ce que devient le chiot et la fierté que ça procure. »

- Cécily -

Les frais de nourriture et de soins vétérinaires sont à la charge de l'association.

Nos chiens sont remis
GRATUITEMENT
aux déficients visuels

DONS / ADHÉSION

Aidez l'association à hauteur de vos moyens !

La multiplication de petites sommes peut réellement nous aider !

Chacun de vos dons a son importance pour nous.

Devenez adhérent : 25 €/an



Coût d'un chien-guide : 35 000 €

Déduction fiscale

66% des dons effectués au bénéfice du C.I.E. sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus.



www.facebook.com/C.I.E.chiens.guides

www.instagram.com/cie_ecolechiensguides



Association Loi 1901,

Reconnue d'intérêt général et de bienfaisance
Centre de formation agréé pour les ERP

Tel : 01 74 82 57 64



« Leur bien-être
nous est précieux »

« Ensemble, ils
parcourent la France »



www.chienguide-cie.fr

Siège social : 5 Résidence Berry, Allée de la Rotonde
77120 COULOMMIERS

- Ne pas jeter sur la voie publique.

CIE : Centre Indépendant d'Éducation de chiens-guides d'aveugles

ASSOCIATION SITUÉE
EN ILE-DE-FRANCE

LABELLISÉE
DEPUIS 2015

350 ÉQUIPES
FORMÉES DEPUIS
1994



Qui bénéficie de nos chiens-guides ?

Non-voyants ou malvoyants ; parfois avec des handicaps associés (surdi-cécité, moteurs ou cognitifs).

Il n'y a pas de limite d'âge pour nous faire une demande qui sera étudiée.

Le demandeur de chien-guide doit répondre à certains critères, notamment être autonome dans ses déplacements et être en mesure d'offrir un accueil de qualité à un chien.

Qui sont nos chiens ?



Issus d'élevages ou nés chez des particuliers

Ils arrivent au CIE à 2 mois. Puis vers l'âge d'un an ils entrent en éducation pour une durée de 6 à 8 mois avant d'être placés chez une personne déficiente visuelle.

Nous faisons également naître une portée de chiots par an pour notre propre sélection.

Races ou croisements utilisés

Labradors,
Bergers,
Golden Retrievers,
Rhodesian Ridgebacks,
Caniches,
Dalmatiens,
Etc....



Bulletin d'adhésion à retourner :

Centre Indépendant d'Éducation des Chiens-Guides du Coeur
5 Résidence Berry, Allée de la Rotonde 77120 COULOMMIERS

Je souhaite cotiser et devenir :

Membre adhérent

Je verse une cotisation de 25 € (espèces, chèque).

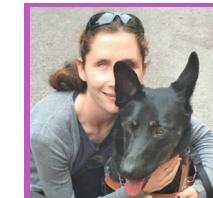
Donateur

Je fais un don de : € (espèces, chèque).

Possibilité d'un don régulier en nous contactant

Je souhaite devenir famille d'accueil

Témoignage d'une bénéficiaire



« Isis m'apporte non seulement aisance, fluidité et sécurité dans mes déplacements, mais aussi confiance, force et énergie.

Nous avons toutes les deux une grande complicité ; elle est bien plus qu'un chien ou qu'un guide, elle fait partie de moi.

Ensemble on va plus loin ! »

- Coralie -



Si vous souhaitez devenir famille d'accueil, nous prendrons contact avec vous pour plus de précisions

Nom, Prénom

Adresse

CP, Ville

Téléphone

Courriel